

BANQUEROUTE AUJOURD'HUI, ANNEXION DEMAIN

POUR ASSURE LA SURVE CANADA, L'ENROLEMENT DOIT CESSER

C'est ce que déclare M. Bourassa, hier soir, au Monument National, devant une salle comble qui lui manifeste son approbation par des ovations, au cours d'une conférence dans laquelle il prouve que nous allons au suicide national, et détruit, à la lumière des faits, de la constitution et du bon sens, les motifs allégués par M. Borden pour imposer la conscription dont l'origine remonte au geste posé par M. Laurier lors de la guerre d'Afrique.

LE CANADA EN DANGER; LE SALUT DE L'EMPIRE; LES LIBERTES HUMAINES; LA FRANCE ET LES CANADIENS - FRANCAIS.

La salle du Monument national était comble, hier soir: est-il besoin de le répéter? Depuis deux jours déjà tous les billets avaient été vendus, sur la simple annonce du *Devoir*. Pour permettre à un très grand nombre de personnes d'assister à la réunion, on avait fait enlever les décors de l'estrade et couvert de sièges tout l'espace disponible. Cela n'a pas suffi. La foule a envahi tous les espaces libres. Pendant trois heures, dans une atmosphère étouffante, est auditoire a suivi une argumentation serrée, nourrie de faits et de documents, et dominée par les hauts problèmes de l'heure: le *Devoir*, cherchant toutes les occasions de manifester à l'orateur sa sympathie. L'ovation qui l'accueillit nous arrêta sur la scène s'est répétée à plus d'une reprise. En trois ou quatre circonstances, quand l'orateur a qualifié de trahison à l'endroit de la nation l'attitude des gouvernements, quand, d'une phrase sobre, a noté sa démission de député de Labelle, quand il a évoqué son affectation anémone pour M. Laurier, quand il a demandé qu'on mit fin à l'enrôlement pour s'occuper de la reorganisation économique, les acclamations prirent des allures de tempête.

On sentait dans la salle, avec une attention très vive, une atmosphère d'enthousiasme qui pouvait aisément se transformer en colère, pour la majeure partie de nos discours, armé de notes et de documents, visait du reste beaucoup plus à profiter de cette attention qu'à faire oublier et à déborder. L'auditoire se recrutait parmi toutes les classes. Bon nombre de dames avaient bravé l'encombrement pour assister à la réunion. Celle-ci, donnée sous les auspices de la Ligue patriotique des Intérêts canadiens, était présidée par M. le Dr J.-B. Prince. En quelques mots rapides, celui-ci a expliqué que, si l'on avait dû percevoir un léger droit d'entrée, c'est qu'il fallait constituer quelque réserve pour la propagande. Il a rappelé la campagne poursuivie par la Ligue contre la conscription et déclaré que celle-ci continuerait sa campagne, selon

le mode qu'indiqueraient les circonstances. Sa présentation de M. Bourassa, marquant les principaux aspects de la carrière de l'orateur, a été couronnée d'enthousiastes acclamations. Nous donnons ci-dessous un compte rendu hâtivement rédigé, mais aussi substantiel que possible, des discours de l'orateur il serait donc inutile d'en indiquer par avance les points principaux. Nous rappelons à nos lecteurs qu'avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de rendre compte de ce qui a été dit, dans un résumé absolument fidèle, d'une conférence toute improvisée et couvrant un si vaste terrain.

La séance, à la demande de M. Bourassa, s'est terminée par le chant du *Dieu sauve le Roi!* et de *190 Canada*.

M. M. BOURASSA

Afin d'être bref et pour bien d'autres motifs encore, dit au début le directeur du *Devoir*, je vais faire une ovation, vous me permettrez de passer par dessus tout ce que vient de dire de moi M. le président sans y répondre. Mérités ou pas mérités, il est d'usage que je vais laisser passer ces compliments. J'ai accepté l'invitation que m'a faite la Ligue patriotique des Intérêts canadiens de venir vous adresser ce soir la parole au Monument National, dans ce lieu, et dans ce lieu, car c'est la force de ce lieu, et lorsque, des tractions de nos politiciens que doit sortir la solution de la grave question qui nous occupe en ce moment: il est dangereux de se laisser aller à des déclarations de mesure de conscription proposée par le gouvernement conservateur de M. Borden ou par l'unique remède proposé jusqu'ici par le chef de l'opposition libérale, sir Wilfrid Laurier. Je parlerai très peu des politiciens ce soir, et je préfère dire tout de suite le plus gros du bien et du mal que l'un peut leur attribuer. Au nom de tous les nationalistes de la première heure et de tous les nationalistes de la deuxième et de la troisième heures, au nom de tous les vrais et sincères nationalistes, j'accepte le remède proposé par M. Laurier (appl.). Remède que nous avions pour la première fois suggéré en 1900 sur le principe de la participation aux guerres de l'Empire, que nous avions demandé une deuxième fois en 1910, lorsque nous voulions un plébiscite sur notre contribution à la défense de l'Empire contenue dans la loi navale de M. Laurier, et que nous avons réclamé une troisième fois lorsqu'il s'agit de la contribution imposée par M. Borden à la marine de l'Empire. Cette évolution bien que tardive de M. Laurier nous l'acceptons avec plaisir et sans arrière-pensée. Elle a été aussi (appl.) le remède que nous avons enfin elle s'est produite, tant mieux! (appl.).

Nous sommes et serons toujours prêts à combattre l'un ou l'autre parti, et nous nous opposerons à tout ce qu'ils poursuivent une politique en opposition avec les vrais intérêts canadiens, mais nous sommes et serons également disposés à soutenir les hommes de l'un ou l'autre, et de l'un et de l'autre, si ils suivent une ligne de conduite qui est conforme aux véritables intérêts du pays. Sans rancune comme sans engagement, j'approuve donc l'attitude de sir Wilfrid Laurier (appl.).

LE REFERENDUM N'EST PAS LE SEUL REMÈDE.

Mais je dois à la vérité, je dois à la justice et à la probité, je suis obligé, par suite de cette dette de recon-

naissance que j'ai contractée à l'égard de ceux qui sont restés fidèles pendant ces dix-huit années remplies de péripéties diverses et de succès, de tourner mes regards vers la vérité, à la justice et à la probité d'ajouter que la conscription n'est pas le seul objectif que nous ayons en vue, et que le référendum n'est pas le seul remède à nous proposer. M. Laurier propose l'appel au peuple, mais il ne se prononce pas sur la question de la conscription; et nous voulons savoir, nous, si ceux qui veulent qu'on poursuive ce système de conscription ne nous enchaînent lorsqu'ils seront au pouvoir.

Et qu'on ne dise pas que nous parlons ainsi par un sentiment de méfiance qui n'a pas de raison d'être, lorsque nous voyons M. Laurier déclarer "qu'il ne peut accepter de concourir à former un ministère de coalition, parce qu'il redoutait de graves difficultés à une loi de conscription était passée par le Parlement actuel, et que... lorsque la conscription serait adoptée après une consultation populaire il s'emploierait de toutes les forces du conseil l'obéissance à ce loi"; et lorsque, d'autre part, nous entendons le député qu'il a choisi de toute la Chambre pour appuyer sa motion, et qui se déclare contre le bill de conscription Borden parce qu'il ne va pas assez loin, et qu'il laisse entendre que si le gouvernement Laurier revient au pouvoir, il se fie plus à lui pour l'application d'une loi de conscription. M. Oliver fit ces déclarations à la face de son chef, dans le gouvernement duquel il fut jadis ministre; il prononça ces paroles devant son chef et ancien ministre, et devant M. Laurier, qui ne va pas les entendues se soit levé pour les désavouer. Nous avons passé le temps où les politiciens peuvent jouer du silence et de la parole comme il leur plaît ou seulement dans l'intérêt de leur politique.

L'heure est trop grave pour garder le silence. Il faut que nos chefs nous déclarent opposés aux principes dont la conscription n'est que la conséquence. Il faut lutter pour le principe contraire à cette politique qui veut nous envoyer mourir pour des nations étrangères. Il y a plus que nous autre équivoque à dissiper: c'est l'acceptation du principe de la participation volontaire pour les nations ne veut pas dire que cette participation est également volontaire pour les individus. Il ne faut pas confondre la liberté d'action du gouvernement avec la liberté d'action d'un chacun. La conscription est un impôt, — l'impôt du sang — à payer d'après répartition, en conséquence de la participation volontaire. Si le gouvernement décidait de prendre part. En août 1914 le gouvernement était libre de décider s'il prendrait, oui ou non, part à la guerre. Une fois que le gouvernement a pris une décision, il ne peut, par ce seul, être une erreur de croire que les individus que ce gouvernement représente sont libres, oui ou non, d'y participer aussi. Par suite de cette décision, les ressources du gouvernement ont été confondues par millions, pour des milliards peut-être de dépenses à faire. Pierre, Jean ou Jacques ne sont pas libres de payer comme ils l'entendent ces dépenses. Une fois l'impôt levé, il faut que les individus le payent.

POINT A DECIDER DES MAINTENANT.

Le point à décider dès maintenant, pour la session et le parlement actuel, comme pour la session et le parlement de demain, c'est de savoir si la conscription, l'impôt du sang, est justifiée par les nécessités de la guerre, et surtout par l'oubli pour.

trait excellent ami M. Lamarche qui se fait l'analyse du projet de loi de conscription et faisait ressortir les dangers de tel ou tel article. Ce soir nous prendrions simplement la parole sur la question de la conscription de son bill; nous nous contenterions de lire le préambule du projet de loi et nous le discuterions à la lumière de la constitution et... qui est encore permis de le faire... (appl.)

Voici, entre autres considérations, celle où M. Borden donne les raisons pour lesquelles il veut établir la conscription:

"...celle qui est, en fait, "maintenir ou soutenir les Forces "exceptionnelles actuellement ou "ir-mer en service actif, pour la "défense et la sécurité du Canada. "Le salut de l'Empire et de la liberté "est pas nouveau, et il a raison de "travaux de renforts pour les dites "ces exceptionnelles..."

Après avoir lu ceci, je dois dire merci à M. Borden de sa grande franchise en indiquant bien explicitement les motifs de son projet. Il veut imposer la conscription, et surtout parce que, ce faisant, il a donné tout ce qu'il faut pour démontrer que nous avons le droit de nous y opposer. Un simple paragraphe pose sur un plain un statut national, notre statut impérial, et notre statut international. M. Borden base nos obligations sur nos devoirs concernant la défense nationale, celle de l'Empire, et celle de l'humanité en général, des nations alliées en particulier; il s'étend largement sur le premier point, celui de la nécessité de la conscription pour la défense nationale; celui-ci "est pas nouveau, et il a raison de "travaux de renforts pour les dites "ces exceptionnelles..."

LE CANADA EST-IL EN DANGER?

Maintenant je me vois contraint de parler du danger qui nous menace. Le gouvernement et les nationalistes justifient de dire que le Canada est en danger comme nation et comme pays?

Le Canada a toujours été et il est encore notre pays. L'Europe, mais un pays d'Amérique; et à distance, la même immense étendue d'océan le sépare de l'Europe maintenant que celle qui l'en sépare était un océan de terre. Comme territoire il est donc dans la même situation que les Etats-Unis, aujourd'hui nos Alliés, en attendant qu'ils deviennent nos maîtres.

Je présume que les ultra-patriotes de ce pays, et que les nationalistes nous déclareront que nous devons tenir compte du fait que les Etats-Unis sont de fait les seuls voisins du Canada. Et c'est cependant ce que nous devons nous garder de faire. Le rapport aux deux pays est identique avec celle des Etats-Unis. Mais la principale raison pour laquelle, après deux ans et plus, les Etats-Unis se sont enfin décidés d'entrer en guerre n'est pas due à ce fait: cette raison principale est la destruction par les sous-marins allemands de navires américains. Or, les sous-marins allemands ne nous ont jamais coulés de vaisseaux, et ce, pour une seule raison, c'est que nous n'avons pas de marine marchande, notre excellente mère-patrie l'Angleterre, ayant déjà proposé, de réquisitionner nos navires de commerce de la marine de commerce du Canada, justifiant ainsi l'objection que nous élevions contre le projet de marine Laurier, puisque ce que nous appelons le *Devoir* a été en faveur de la guerre sur terre, et qu'elle met la main à nous pour s'en servir à son gré. Nous n'avons donc pas la raison qu'avaient les Etats-Unis pour se transformer en guerre.

Maintenant je me vois contraint de restreindre mon auditoire, je ne parle pas seulement de l'auditoire sympathique qui emplit cette salle, mais je parle de tous ceux qui peuvent parler fort et à mes côtés à travers le pays; je me vois forcé de restreindre mon auditoire à ceux qui sont encore capables de lire, d'écouter, de raisonner et de compter.

Le président des Etats-Unis, après avoir pendant longtemps, aussi longtemps que possible, évité d'entrer dans le conflit a jugé bon d'appuyer les motifs de la participation de notre pays à la guerre, et a recherché les motifs les plus recherchés, les plus passionnés; il a recherché et accumulé tous les motifs imaginables pour démontrer que nous devions nous joindre à la guerre, et à déclarer à l'Allemagne que nous sommes prêts à faire la guerre sans merci; et, récemment encore, dans une note à nos gouvernements russes, il a déclaré qu'il fallait que l'Allemagne soit vaincue. Or cette note, que Woodrow Wilson écrivait à nos gouvernements, était également destinée aux Américains. M. Wilson ne se fait certainement pas illusion sur ce point.

LES VERS DE LOZEAU

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, par il y a quelques mois, *L'Amour et l'Amour de l'Amour*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au *Devoir* ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

"2,000 MOTS"

Vient de sortir de nos ateliers la deuxième édition de 2,000 mots par l'image" de M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s. Bien des améliorations ont été faites à ce travail si utile qui fait maintenant partie des "Editions du *Devoir*". On pourrait même dire que le *Dictionnaire du Bon Langage* se distribuerait avantageusement comme livre de prix. Rabais à la quantité. Se procurer cet ouvrage au *Devoir*, ou chez l'auteur (331 est, Sainte-Marthe), ou chez les libraires, moyennant 25 sous, franco, 29 s.

NOTRE LETTRE D'OTTAWA

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, en cinquième page, la lettre d'Ottawa, de nos rédacteurs parlementaires, MM. Dupire et Blodau, avec les discours de M. Carroll, Amos, Deriva, L. A. Lapointe, Bowley et Gervais.

—DESSEINS DE

— Or, donc, dans cette lettre, je dis que si nous sommes en guerre, nous devons nous joindre à la guerre, et à déclarer à l'Allemagne que nous sommes prêts à faire la guerre sans merci; et, récemment encore, dans une note à nos gouvernements russes, il a déclaré qu'il fallait que l'Allemagne soit vaincue. Or cette note, que Woodrow Wilson écrivait à nos gouvernements, était également destinée aux Américains. M. Wilson ne se fait certainement pas illusion sur ce point.

